

# UNE BONNE GESTION DES ARCHIVES POUR UNE BONNE GESTION DES EAUX ?

## *Le cas forestois*

→ THIBAUT JACOBS

Historien, urbaniste. Aspirant FRS-FNRS.

*Une bonne gestion des archives est-elle garante d'une bonne gestion de l'eau ? On ne peut l'affirmer. Par contre, l'absence de gestion peut être lourde de conséquences, non seulement pour l'histoire environnementale, mais aussi à l'égard d'enjeux très contemporains tel que celui de la gestion des eaux et des sous-sols. La recherche historique que nous avons effectuée sur les cours d'eaux de la commune de Forest (région bruxelloise) en est l'exemple.*

Forest<sup>1</sup> sous eaux : chaque année nous revient à la période estivale le même constat de la vulnérabilité du bas de la commune de Forest aux brusques épisodes pluvieux. Le problème n'est pas neuf : une plongée dans les archives du Collège des Bourgmestre et échevins et dans celles du Conseil Communal suffit pour s'en convaincre. Ainsi, dès la fin du XIXe siècle, les édiles s'emploient régulièrement à organiser les secours, louer une barque pour venir en aide aux sinistrés, dégager des crédits pour les indemniser et faire réparer la voirie endommagée<sup>2</sup>. Malgré des tentatives d'identification des

<sup>1</sup> Voir annexe 1.

<sup>2</sup> Archives Communales de Forest (A.C.F.), *Compte Rendus des séances du Conseil Communal* et *Comptes Rendus des séances du Collège échevinal*, 1819-1930.

causes et quelques esquisses de solutions, les inondations semblent se reproduire inéluctablement. Les mois d'août et de décembre-janvier semblent d'ailleurs particulièrement propices aux débordements<sup>3</sup>.

La Commune de Forest s'emploie, hier comme aujourd'hui, à combattre le problème. Dans son plan communal de lutte contre les inondations, approuvé par le Conseil en septembre 2012<sup>4</sup>, l'administration forestoise souligne la complexité du phénomène et la multiplicité de ses causes. Les inondations sont identifiées comme des crises épisodiques révélatrices de problèmes plus complexes. Parmi ces causes est pointé en premier lieu un ensemble de circonstances historiques : la disparition et l'enfouissement progressif du réseau hydrographique tel qu'il se développait encore au XIXe siècle, l'urbanisation de la commune et les grands travaux qu'elle a subis depuis lors.

L'ancienneté du phénomène est donc attestée et reconnue, de même que sa complexité. L'évolution du réseau hydrographique communal en est l'une des composantes importantes. La pertinence d'une recherche historique dans les archives de la commune de Forest et de l'administration provinciale des cours d'eau s'est donc imposée.

## Recherche multidisciplinaire

Cette constatation s'est opérée dans le cadre d'une approche multidisciplinaire du cycle de l'eau en milieu urbain. Le projet s'est développé à l'initiative du laboratoire « Urban Environmental Geoscience » de la VUB et plus particulièrement de Kevin de Bondt qui élabore en son sein une thèse sur les connections oubliées entre les flux aquatiques à Bruxelles<sup>5</sup>. En plus d'une analyse géologique

3 Ce qui s'explique notamment par la moyenne mensuelle de précipitations plus élevée de ces mois (Données de l'IRM pour Uccle : [www.meteo.be](http://www.meteo.be)).

4 MANNES E., DA CRUZ M., *Plan communal de lutte contre les inondations*, Commune de Forest, août 2012, [En ligne] [www.forest.irisnet.be/urbanisme/fichiers/PCLIF%2031%2008%2012.pdf](http://www.forest.irisnet.be/urbanisme/fichiers/PCLIF%2031%2008%2012.pdf) (Consulté en mai 2013).

5 Voir le site web de l'unité de recherche pour plus d'information sur leurs projets de recherche et leurs publica-

et isotopique contemporaine des cours d'eaux, son projet envisage un volet historique. Il a donc été fait appel dans ce cadre à l'unité de recherche Bru-cités de la faculté de Philosophie et Lettres de l'ULB, spécialisée dans les études urbaines, à laquelle nous sommes rattachés.<sup>6</sup>

La recherche historique poursuivait plusieurs objectifs. Il s'agissait tout d'abord d'étudier la possibilité de reconstituer l'évolution du tracé des anciens cours d'eau de Forest au travers des sources d'archives des administrations communales, intercommunales et provinciales. Dans un deuxième temps ces données, couplées aux cartes anciennes de la commune, seraient utilisées pour dessiner dans un Système d'Information Géographique (SIG) les modifications apportées au réseau hydrographique au cours des XIXe et XXe siècles.

L'objectif n'était donc pas tant de retrouver un état supposé naturel et originel des cours d'eau, tout relatif par ailleurs, que de comprendre leur évolution. Le mythe de l'existence d'un état naturel antérieur à la révolution industrielle et à l'urbanisation de la commune ne cadre en effet pas avec un territoire aux prises depuis près de mille ans avec la rectification, l'assèchement, la mécanisation, et l'artificialisation de ses cours d'eau<sup>7</sup>.

En dehors de cette approche cartographique, on tentera également de voir, au travers des archives, ce qu'il est advenu des eaux des anciennes rivières, anciens ruisseaux et anciennes sources. Les

---

tions : <http://we.vub.ac.be/~urbangeo/homeueg.html>.

6 Cette approche interdisciplinaire a déjà fait l'objet d'une communication dans le cadre des « 12èmes Rencontres de Liessies » intitulées « Cycle Mémoires et cours d'eau - Hors du lit, aléas, risques et mémoire » tenues les 22 et 24 septembre 2010 à Liessies en France : K. DE BONDT, C. DELIGNE et V. MAHAUT, *Approche méthodologique triangulaire de la gestion de l'eau de pluie en milieu urbain existant à Bruxelles : géologie, histoire et aménagement*.

7 Depuis le début du Moyen Âge, les villageois de Forest, le prieuré puis l'abbaye de Forest, ainsi que des seigneurs locaux exploitent l'environnement forestois : captages et conduites d'eau de source, constructions de moulins (le premier d'entre eux est mentionné entre 1125 et 1150, on compte au moins sept moulins sur le Geleytsbeek au XIVe siècle), mises en place de biefs et de barrages, créations de viviers artificiels, drainages des marais, pâturages et cultures maraichères sur les prairies humides. Le Geleytsbeek lui-même, principal cours d'eau de la commune avant son urbanisation, était probablement une rivière de déviation, en partie artificielle, certainement canalisée, servant à alimenter les moulins et les viviers de l'abbaye. Son nom en est d'ailleurs une indication : *geleid beek* (en néerlandais : rivière conduite, guidée). Cf Ch. DELIGNE, *Bruxelles et sa rivière. Genèse d'un territoire urbain (12e-18e siècle)*, Turnhout, 2003 (Studies in European Urban History, 1), pp. 151-160.

archives peuvent-elles nous renseigner sur le sort qui leur fut réservé, sur l'intérêt ou le désintérêt pour l'utilisation de ces eaux ? Leur a-t-on porté une attention particulière au cours du temps ? Leur enfouissement, leur détournement procède-t-il d'une action planifiée et globale ? En somme, il s'agissait d'examiner le processus et les décisions politiques, publiques ou privées, locales ou provinciales, ayant mené au recouvrement, au détournement ou à la suppression des cours d'eau anciens.

Plus qu'une simple constatation de la récurrence et de la persistance des problèmes, il apparaissait nécessaire de comprendre les raisons ayant présidé aux modifications. C'est donc dans une perspective très actuelle que nous avons entrepris ces recherches.

## Des archives en pagaille

Une des premières approches de la recherche fut de consulter les archives de l'actuelle société gérant le réseau d'assainissement et de distribution d'eau : Hydrobru. La société est dépositaire des archives des différentes intercommunales qui l'ont précédée dans cette tâche. Celles-ci étaient toujours en cours d'inventaire au moment de la recherche. Les archives de la distribution de l'eau à Forest sont imposantes et bien inventoriées. Impossible néanmoins d'y trouver quelconque document sur l'assainissement des eaux forestoises et donc, sur le traitement réservé aux eaux de sources et aux eaux de ruissellement de la commune.

Une recherche dans les archives de la province de Brabant, entreposées au dépôt des Archives de l'État à Bruxelles (Anderlecht), a rencontré un peu plus de succès<sup>8</sup>. L'administration provinciale était en effet en charge de la gestion des voies d'eaux. On y retrouve

.....  
<sup>8</sup> *Province de Brabant. Gouvernement provincial. Service de la voirie et des cours d'eau. Dossiers relatifs au cours d'eau des communes des actuels Brabant flamand et Région Bruxelles-Capitale, Bruxelles, Archives générales du Royaume (Inventaire T64), 1996.*

donc demandes et octrois de permis de voûtements partiels, de détournements et de captages, ainsi que les projets de voûtements du Geleytsbeek, affluent de la Senne qui, en provenance d’Uccle, traverse la commune. Néanmoins, ces archives ne concernent, selon la répartition des compétences d’alors, que les cours d’eau non navigables de première catégorie. N’était donc concerné pour la commune de Forest que le Geleytsbeek et non les affluents de celui-ci qui jalonnaient la vallée de la Senne sur son versant forestois.

La commune de Forest était seule compétente en leur matière. C’est donc vers les archives de l’administration forestoise que nos recherches se sont tournées. Nous avons fait appel en premier lieu aux comptes-rendus du Conseil communal et du Collège des bourgmestres et échevins. Ces deux assemblées sont en effet les deux principaux organes de décision. La retranscription manuscrite des débats est enregistrée dans quelques lourds registres dépourvus de table des matières ou d’index. Leur lecture est fastidieuse, mais non dépourvue d’enseignement.

Les registres sont remisés dans des caves sans véritable classement ni logique. Ironie du sort, il est intéressant de se demander ce qu’il adviendrait de ces archives en cas d’inondation exceptionnelle, dont l’occurrence est plausible étant donné les antécédents communaux. Ces caves se situent en effet sous la maison communale, à quelques mètres seulement de l’ancien tracé du Geleytsbeek, probablement même en contrebas de son ancien niveau.

En dehors des deux assemblées, Collège et Conseil, l’organe administratif, qui se trouvait et se trouve encore potentiellement au plus près des décisions et des travaux qui affectent les cours d’eau, est certainement le service des travaux publics de la commune. Les archives de ce service sont cependant dans un état de conservation déplorable. Elles sont entreposées dans une pièce sous toit mal isolée, trop chaude en été, trop froide en hiver. Les étagères métalliques

qui les supportent semblent ployer, prêtes à céder sous le poids des archives. Difficile d'en mesurer l'ampleur mais, correctement alignées, ces archives représenteraient certainement plus de 250 mètres linéaires.

Au fil de ces étagères, on ne retrouve aucun classement ; ou du moins s'il y en eut un, il a depuis longtemps perdu toute pertinence. Les caisses s'entassent et se superposent selon le seul principe d'occupation de toute place libre. Tout est recouvert d'une épaisse couche de poussière. Les dossiers, éventrés, jonchent le sol au côté de nombreuses feuilles de papier tombées d'un dossier ou d'un autre. Elles y côtoient imprimantes et ordinateurs obsolètes qui obstruent les allées ; car la salle sert aussi de débarras. Chercher ici un document précis, c'est chercher une aiguille dans une botte de foin. La responsabilité n'est pas à attribuer totalement au service lui-même qui, faute de moyens et de personnel formé à la gestion des archives, n'a pu en prendre soin comme il se doit. De plus, le service a bien d'autres missions à remplir avec trop peu de personnel.

Ainsi périssent plus d'un siècle de projets et de plans d'aménagements publics, de plans d'écoles, de parcs, de divers bâtiments publics, de réseaux viaires, mais aussi de réseaux d'assainissement ou de distribution d'eau. Cette situation est très défavorable pour les rénovateurs de bâtiments publics, aménageurs et urbanistes, mais aussi pour la gestion des eaux forestoises.

Malgré cela, nous avons pu mettre la main, un peu par hasard, sur deux dossiers intitulés « Ouvrages sur Cours d'eau », ainsi que sur un plan non daté du réseau d'égouttage. Les deux dossiers renfermaient principalement des demandes tardives de voûtement ou de détournement du Geleytsbeek, principalement dans la zone en aval de l'abbaye, où de nombreuses industries se développent dans le courant du XXe siècle. On y retrouve également une demande de suppression du ruisseau du Zandbeek datée de 1930 accompagnée

d'un plan de suppression et des résultats de l'enquête publique<sup>9</sup>, ainsi qu'une demande de rectification du cours du Kloosterbeek.

Par ailleurs, une version fragmentaire de l'Atlas des cours d'eau de la commune était conservée dans les locaux du service des travaux publics. Ce document administratif que chaque commune se devait de conserver et de mettre à jour régulièrement aurait été essentiel pour notre recherche. Dans l'état où il se trouve néanmoins, il ne peut nous apprendre que peu de choses<sup>10</sup>.

## Chronique de l'enfouissement

Le résultat de la collecte d'archives fut donc globalement décevant. Outre les contraintes matérielles déjà évoquées ci-dessus, les informations retrouvées sont trop souvent imprécises et, dans leur ensemble, insuffisante que pour mener à bien tous les objectifs que nous avons fixés à la recherche.

Tout au plus pouvons-nous, sur base des éléments glanés, dresser une rapide esquisse de l'évolution du réseau hydrographique de la commune de Forest. Au début du XIXe siècle, les petits ruisseaux et sources qui sourdent sur le territoire communal sont utilisés localement pour l'approvisionnement en eau des habitants, mais aussi des cultures maraîchères et du bétail. Ces derniers usages se perpétuent d'ailleurs tout au long du XIXe siècle. Ils entrent cependant en concurrence avec d'autres pratiques consécutives à l'urbanisation et à l'industrialisation de la commune. Dès la première moitié du XIXe siècle s'installent en effet dans la commune des teintureries qui captent de l'eau dans les cours d'eau (principalement le Geleytsbeek) et la relâchent par la suite, avec la

9 Vous trouverez en annexe 2 une illustration d'un document associé à la demande de suppression du Zandbeek.

10 Une autre version de l'atlas des cours d'eau, provinciale celle-là, a par ailleurs pu être retrouvée dans les archives du Ministère de l'Agriculture, mais elle n'apporte qu'une image figée et probablement incomplète du réseau hydrographique, datant des années 1870. (Archives Générales du Royaume (A.G.R.), Ministère de l'Agriculture, *Atlas des plans généraux des cours d'eau ni navigables ni flottables (1848-1880)*, no 131).

permission de la commune. Les rejets d'eau polluée dégradent très fortement la qualité des ruisseaux qui deviennent impropres à la consommation du bétail, provoquant même la mort de celui-ci à certaines occasions<sup>11</sup>. Ces événements mettent en exergue l'incompatibilité entre utilisations industrielle et agricole des cours d'eau. D'autre part, l'urbanisation de la commune et la croissance de sa démographie ont pour conséquence la multiplication des rejets d'eaux usées ménagères. Leur évacuation se fait initialement au travers de « fossés » qui courent le long des routes. Les ruisseaux historiques sont sans doute rapidement assimilés à ce réseau de fossés ; l'apport continu d'un filet d'eau permet en effet l'évacuation plus efficace des eaux usées qui y stagnent. La multiplication des rejets dans un réseau à ciel ouvert, doublé de l'avènement des préoccupations hygiénistes qui tendent à imputer aux eaux stagnantes et malodorantes de nombreuses maladies, imposent à l'administration communale l'enfouissement des fossés et la construction d'aqueducs<sup>12</sup>. Des cours d'eau se retrouvent de la sorte intégrés au réseau d'assainissement. Il n'est cependant jamais fait explicitement mention des anciens ruisseaux dans les décisions prises en ce sens par l'administration ; et aucun plan, non plus, n'a été conservé pour le confirmer.

Le Geleytsbeek, autrefois principale rivière de la commune, suit ce même processus. Considérée comme néfaste du fait des nombreux rejets d'eau polluée qui y sont faits, la rivière est presque entièrement voûtée au cours de la décennie 1890-1900 et devient un « simple » collecteur principal de la commune ; ce qui n'empêche pas la continuation de certains captages à des fins agricoles ou de loisirs<sup>13 14</sup>

.....  
11 En septembre 1893, des éleveurs et riverains se plaignent auprès du collègue que Mr Momm, teinturier, ne respecte pas l'injonction qui lui a été faite vingt ans auparavant de ne pas relâcher ses eaux usées en journée, ce qui a provoqué la mort de plusieurs bêtes. (A.C.F., Compte-rendu des séances du Collège échevinal de Forest, 2e volume, séance du 16 septembre 1893).

12 La première décision en ce sens est prise par le Conseil communal le 11 juin 1844. (A.C.F., Compte-rendu des séances du Conseil communal de Forest, 1er volume, séance du 11 juin 1844).

13 En 1922, le service des cours d'eau de la Province de Brabant autorise encore un maraîcher à prélever de l'eau pour ses cultures dans le Geleytsbeek, voûté depuis plus de 20 ans. (Archives de l'État à Anderlecht (A.E.A.), Gouvernement provincial du Brabant, Service technique de la voirie et des cours d'eau non-navigables, no 2016, Prise d'eau au Geleytsbeek : Van Muylder (1922)).

14 L'annexe 3 présente un projet de voûtement du Geleytsbeek en 1923.



Par ailleurs, l'urbanisation a pour conséquence la nécessité de dégager de nouvelles surfaces à bâtir et d'améliorer les voies de communication existantes. Les cours d'eau se voient ainsi imposer des déviations ou des rectifications de leur trajet et des voûtements permettant la construction de routes ou de bâtiments. De larges projets immobiliers, développés par des sociétés d'investissement, sont en mesure d'imposer des déviations importantes des cours d'eau<sup>15</sup>.

Deux projets de plus grande ampleur ont par ailleurs eut une grande incidence sur le réseau hydrographique : la construction des deux lignes de chemin de fer qui encadrent encore actuellement le centre de la commune de Forest. La ligne de Bruxelles à Hal (1840), située dans le bas de la vallée, déforme le réseau hydrographique dense qui s'y était développé ou y avait été construit. La ligne de Bruxelles à Luttre (1873) est, quant à elle, sans doute partiellement responsable de la modification du tracé des cours d'eau sur le versant est de la vallée du Geleytsbeek. La création de ces deux « barrages » ininterrompus a eu pour conséquence la modification du tracé et du régime des cours d'eau. Dans quelle mesure exactement ? En l'absence de sources d'archives et de plans d'aménagements, nous ne pouvons le savoir exactement.

## Incidences contemporaines

Il ressort en somme de cette rapide esquisse un relatif désintérêt porté au cours de l'histoire à la question des eaux locales, si ce n'est dans leur fonction d'assainissement et de l'aide à l'évacuation des eaux usées et polluées. L'absence d'information les concernant témoignerait d'un manque d'intérêt des contemporains pour ces eaux. Dans les

---

<sup>15</sup> C'est le cas d'un projet présenté par Jules Van Volxem, administrateur-directeur de la *Société Civile Immobilière de Forest*, qui obtient l'autorisation en 1879 de détourner largement le cours du Geleytsbeek en aval de l'abbaye vers le pont de Luttre afin de permettre le lotissement du terrain. (A.E.A., Gouvernement provincial du Brabant, Service technique de la voirie et des cours d'eau non-navigables, no 2028).

quelques archives glanées, on ne retrouve ainsi ni de mention des sources, ni de souci de localisation précise des ruisseaux et rivières.

Ce désintérêt historique est sans doute pour partie réel et est le reflet de la relation complexe entretenue dans nos contrées avec l'élément aqueux, mais ce qui frappe aujourd'hui plus encore, c'est le manque d'intérêt témoigné aux archives les concernant. Les documents d'archives se perdent, se détériorent ou sont détruits dans une certaine indifférence. Ni le sort des archives de l'assainissement ni celui des archives des travaux publics de la commune ne semblent inquiéter les autorités compétentes. La situation catastrophique dans laquelle se trouvent celles des travaux publics peut pourtant avoir des conséquences préjudiciables à plusieurs titres. Nous avons déjà pu le souligner pour ce qui concerne les rénovations de bâtiments ou d'espaces publics, mais ses implications sont multiples.

Le préjudice peut aussi être important du point de vue de l'histoire environnementale. Confronté à la disparition progressive des archives, l'historien perd l'essentiel de sa matière de travail et se trouve réduit aux conjectures et hypothèses. Ce faisant, c'est l'histoire de l'industrialisation, de l'urbanisation et de son impact sur l'environnement qui s'en trouve affectée. L'évolution du cadre de vie, des relations des habitants de cette commune, progressivement intégrée à la ville, à son environnement devient très difficile à cerner. Nous avons pu le voir modestement dans le cadre de la petite recherche que nous nous étions fixée ici. À terme, c'est un pan important de l'histoire de la commune et de la région qui risque de disparaître.

L'indifférence témoignée aux archives de l'assainissement ou de la gestion des eaux au niveau communal ou intercommunal peut également avoir un impact très concret et contemporain. Il est par exemple très difficile de retrouver les sources et les affleurements naturels de la nappe phréatique et plus encore leur canalisation ou leur condamnation. Or nous l'avons vu, au XIXe siècle encore,

de nombreuses sources perçaient le flanc de la vallée de Forest. Le sort qui leur fut réservé au cours du temps nous est inconnu. Par conséquent, il est aujourd'hui laborieux, voire impossible, à moins de déployer des moyens importants, de les retrouver et de retracer le devenir de ces eaux de sources. À l'heure actuelle, celles-ci sont probablement mêlées aux eaux grises dans le circuit d'assainissement et sont donc traitées, au même titre que ces dernières, dans les stations d'épuration. Dès lors que l'on sait que le coût du traitement des eaux dépend davantage du volume traité que de la saleté, l'adduction d'eau « propre » peut être problématique. Notre méconnaissance du devenir de ces eaux induit la difficulté à créer un réseau bleu ou un réseau qui échappe à l'assainissement.

Le problème se pose de la même manière pour les anciens cours d'eau. Il est très difficile de tracer leurs détournements successifs et les différentes canalisations qu'ils ont subies. Non seulement les eaux pluviales retrouvent dans une certaine mesure leurs anciens lits lors des épisodes orageux, mais elles peuvent aussi emprunter des vieilles conduites désaffectées. Le réseau souterrain est en effet complexe et parcouru de nombreuses canalisations. Certains raccordements désaffectés ou secondaires ont pu être oubliés, mais peuvent toujours transporter des eaux. Nous n'avons donc pas de vue d'ensemble de ce réseau souterrain sur lequel nous avons finalement peu de maîtrise. On comprend aisément que cette situation peut rendre la réalisation de certains travaux très difficile.

En somme, la mauvaise gestion des archives et la mauvaise connaissance du réseau qui en découle en partie constituent une entrave à une gestion responsable et intégrée des flux aquatiques. Dans l'optique d'une lutte efficace contre les inondations, les informations dont regorgent potentiellement les archives ne devraient pas être négligées. Il est essentiel que les pouvoirs publics concernés en prennent conscience. L'inaction ne peut qu'être néfaste et vouer les fonds d'archives à une détérioration progressive et irrémédiable.

L'allocation de personnel et de crédits supplémentaires à la gestion des archives peut ne pas sembler essentielle à des élus locaux soucieux d'alléger les finances communales en difficulté et de subvenir dans l'immédiat aux besoins de leurs administrés. Pourtant, le maintien de l'intégrité des fonds d'archives, la garantie de leur accessibilité et leur bonne connaissance constitueront certainement un atout à moyen et long terme, dont les retombées pourront affecter positivement les finances communales.

## Annexes

### Annexe 1

Carte d'identité de la commune de Forest :	
Superficie	6,25 km <sup>2</sup>
Population (2012) :	53.312 hab.
Densité de population (2012) :	8.530 hab/km <sup>2</sup>
Part des surfaces imperméables (2006) :	63,31 %
Précipitation annuelle (moyenne 1981-2010)	852,4 mm


Sources: IRM, IBSA, DGSIE



Figure : La commune de Forest dans la région de Bruxelles-Capitale (à g.) et le tracé du Geleysbeek, celui de la Senne ainsi que la localisation approximative des sources telles qu'elles apparaissent sur une carte de 1858 apposés sur le territoire communal (à d.). Données Brussels UrbIS ® © et « Carte topographique et hypsométrique de Bruxelles et ses environs » par J. Huvenne, 1858.

Annexe 2

**LES GRANDES USINES**



**"MEUBLA"**  
DÉPOSÉ  
- ART ET LUXE -  
**HENRI VAN CRAESBEECK**  
BUREAUX : 43, Avenue du Bempt, 43  
USINES : Avenue du Bempt, 39-43 & Avenue Kersbeek, 205  
TÉLÉPHONE 403.01  
CHÈQUES POSTAUX 546.97  
**FOREST**  
SALONS D'EXPOSITION : 65, Rue du Lombard, BRUXELLES  
— Téléphone 127.50 — Régime de Commerce de Bruxelles N° 4420

FOREST, le 14 février 1930

**LE BOIS**  
DANS TOUTES SES APPLICATIONS  
DÉPARTEMENTS :  
Ebénisterie  
Emboilage  
Menuiserie  
Rouleaux de Stores

ADMINISTRATION COMMUNALE DE FOREST.  
à FOREST.  
TRAVAUX PUBLICS.  
1ère division.

Objet : Suppression du Zandbeek

GR/Y3-HC.

Messieurs,

Nous ne désirons nullement la disparition du Zandbeek, ayant choisi la proximité de son cours pour édifier les bâtiments de notre usine. C'est donc une question vitale pour l'existence de nos ateliers.

Veillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre parfaite considération.

Pour les Usines Meubla,  
*H. Van Craesbeek*

Figure : Avis du propriétaire de l'usine Meubla à Forest contre la disparition du ruisseau du Zandbeek. (Archives des Travaux publics de Forest, dossier 275A: Ouvrages sur cours d'eau, lettre du 14 février 1930).

## Annexe 3



Figure : *Projet de voûtement du Gelechtsbeek derrière l'église St-Denis, approuvé par la députation provinciale le 26 février 1923. (A.E.A., Gouvernement provincial du Brabant, Service technique de la voirie et des cours d'eau non-navigables, no 2017, Voûtement du Gelechtsbeek par la commune (1917)).*

